

Les  
**Annales**  
du  
**Mont-Saint-Michel**

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL  
ET  
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

62<sup>e</sup> Année — N<sup>o</sup> 4



AVRIL 1936

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :  
Au Mont Saint-Michel (Manche)  
Télégr. : Annales-Mont Saint-Michel. — Téléph. 5.  
Pour envois de fonds : Ch. post. 4-42. Rennes.

ABONNEMENTS

FRANCE :  
Un an : 5 francs.

Tous les Abonnements partent  
de Janvier.

ÉTRANGER :  
Un an : 7 francs

Imp. Fr. Simon, Rennes

## AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, au Mont Saint-Michel et dans l'ordre de leur réception. Conformément au Droit canonique, nous déclarons que nous nous réservons de faire dire ailleurs les messes qu'il nous serait impossible de célébrer au Mont Saint-Michel. — **Honoraire : 12 francs.**
- 2° **Archiconfrérie de l'Archange Saint Michel.** — Etablie au Mont Saint-Michel le 16 octobre 1867, enrichie de nombreuses indulgences, elle compte plusieurs millions d'Associés. Son but est d'honorer saint Michel, combattre Satan et ses suppôts, exalter la sainte Église et son auguste Chef, obtenir la grâce d'une bonne mort et la délivrance du Purgatoire. — On s'associe en donnant ses nom et prénom, directement ou par l'intermédiaire d'un zélateur. — L'offrande, facultative, donne droit au billet d'admission.
- 3° **Consécration des Petits Enfants.** — Pour consacrer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer ses nom et prénoms, date et lieu de naissance, avec une offrande de **2, 3 ou 6 francs.** — Un cierge brûlera devant la statue de saint Michel. Le cachet de consécration sera envoyé aussitôt.
- 4° **Neuvaines.** — On peut nous demander des neuvaines de prières à diverses intentions. De préférence du 15 au 23 de chaque mois. Offrande facultative.
- 5° **Lampes.** — C'est une salutaire pratique d'entretenir une lampe devant la statue de saint Michel pendant neuf jours, un mois, un an. — **Prix : 10 francs** pour neuf jours.
- 6° **Cierges.** — On peut nous confier la mission d'allumer des cierges devant les statues de saint Michel ou de Notre-Dame. — **Prix : 0 fr. 75 ; 1 fr. 50** ou **3 francs.**
- 7° **Annales du Mont Saint-Michel.** — Revue mensuelle, organe du pèlerinage et de l'Archiconfrérie. — **Prix de l'abonnement : 5 francs** pour la France ; **7 francs** pour l'étranger. — Abonnements collectifs. Dix personnes peuvent se cotiser à raison de **0 fr. 50** par an et faire circuler la Revue entre elles.
- 8° **Ex Voto.** — En reconnaissance à saint Michel, il est louable d'offrir un objet destiné au culte dans l'église de l'Archange. Nous consulter toujours avant de faire offrande.

Adresser toute correspondance à **M. le Directeur des Annales, au Mont Saint-Michel (Manche).** — Joindre un timbre pour réponse.

**Chèques postaux : 4-42, Rennes. Téléphone, 5.**

Contre deux timbres de cinquante centimes, nous envoyons la *Notice sur le Mont Saint-Michel et ses œuvres*, indispensable à quiconque s'intéresse au culte de l'Archange saint Michel.

## ANNALES

DU

# Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LES PÈLERINAGES AU MONT SAINT-MICHEL. — A MESSIEURS LES DIRECTEURS DIOCÉSAINS, CURÉS ET DIRECTEURS D'ŒUVRES PAROISSIALES (p. 49). — POUR NOTRE NEUVAINÉ MENSUELLE : *Le succès de l'Exposition de Presse Catholique* (p. 52). — INTENTION MISSIONNAIRE : *Le Progrès des œuvres de charité dans les missions* (p. 53). — MEMENTO (p. 54). — ON RACONTE... (p. 55). — LE PÉRIL VERT (p. 56). — CHRONIQUE DU MONT SAINT-MICHEL (p. 61). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Affiliatum* (p. 63); *Protecteurs* (p. 63); *Zélateurs* (p. 63); *Associés* (p. 63); *Consécrations* (p. 63). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 64). — BIBLIOGRAPHIE.

## Les Pèlerinages au Mont Saint-Michel

A Messieurs les Directeurs diocésains, Curés,  
Directeurs d'œuvres paroissiales

ISOLÉ au centre d'une baie immense que la mer envahit deux fois le jour, le Mont Saint-Michel unit aux beautés émouvantes du paysage les splendeurs de sa merveilleuse Abbaye et les plus grands souvenirs du pays de France, voire de la chrétienté elle-même. On veut le visiter. On y vient en foule. C'est un fait. Mais avec quels yeux et en quelles dispositions ?

Il se trouve que le sanctuaire national dédié à l'Archange est envahi par des flots de gens qui, en certains cas faute d'être informés, s'y présentent souvent de façon bien peu chrétienne, et ne peuvent en emporter qu'une impression trop superficielle.

Est-il possible de remédier partiellement à un état de choses aussi regrettable ?

Des directeurs diocésains de pèlerinages, des curés pour leurs paroisses, des directeurs d'œuvres paroissiales pour celles dont ils avaient la charge, en bon nombre déjà, l'ont pensé. Grâce à eux, on a vu maintes fois, depuis que la Basilique est rendue au culte, ses portes s'ouvrir avec joie pour accueillir de beaux groupes de vrais pèlerins, qui priaient bien là-haut, et dont la piété regrettait les exigences d'un départ toujours trop tôt venu. Cette année encore nous en fournira plusieurs exemples édifiants.

Le nom du Mont Saint-Michel se trouve de plus en plus lié à ceux de Lourdes et de Lisieux. Cette habitude est bonne pour ceux qui nous viennent de très loin.

Qu'on nous permette de mettre respectueusement en garde les autres contre des programmes de voyage trop chargés : ils réservent à tous plus de fatigues et de peines que de véritables satisfactions ; bien maigre le profit spirituel qu'ils apportent ! On peut, certes, tirer parti de la beauté du site et de l'œuvre, pour récompenser, par une promenade au Mont Saint-Michel, les meilleurs et les plus dévoués des groupements paroissiaux. Mais, pourquoi ne profiterait-on pas de la sainteté du lieu pour y réserver l'heure de la prière et donner ainsi à des promenades très légitimes, une note de piété qui en ferait des pèlerinages à la gloire de l'Archange.

De ce côté, seulement, se trouve le remède au mal signalé.

Quelques indications pratiques pour l'organisation de ces voyages : On peut venir en pèlerinage au Mont Saint-Michel en toute saison. Mais l'époque la plus favorable s'étend de Pâques à la mi-juillet. La deuxième quinzaine de septembre est également recommandée.

Pour le bon ordre, il importe que les organisateurs de pèlerinages, avant d'arrêter leur programme se concertent avec les chapelains qui s'empressent de donner tous renseignements utiles.

Les trains spéciaux sont conduits directement jusqu'au Mont s'ils sont composés de voitures de petite dimension ou montés sur boggies. Autrement, il y a changement de voitures à Pontorson.

Pendant les pèlerinages, et, en général, tous les jours de la belle saison, un chapelain se tient en permanence à l'église paroissiale. On peut s'adresser à lui pour : messes, confessions, bénédictions, inscriptions dans l'Archiconfrérie, consécration d'enfants, abonnements aux Annales, etc...

L'insigne traditionnel des pèlerins du Mont Saint-Michel — les « Miquelots » du temps passé — est une coquille à l'effigie de l'Archange, attachée par un ruban mi-bleu, mi-blanc. On se la procure chez les Chapelains, qui éditent également un Manuel de pèlerinage, contenant historique, chants liturgiques, cantiques et prières.

Vous tous qui lirez ces lignes, vous comprendrez le bien fondé de cet avertissement et de cet appel. Nous vous en remercions. Mais vous voudrez aussi, pour autant qu'il dépend de vous, lui donner toute la publicité qu'il désire avoir, car la cause plaidée est belle et pressante du point de vue national et du point de vue chrétien.

LOUIS BESNARD,

*Directeur des Œuvres du Mont Saint-Michel.*

---



## POUR NOTRE NEUVAINÉ MENSUELLE

(DU 15 AU 23 AVRIL)

### I

#### Le Succès de l'Exposition de Presse Catholique

A l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de la fondation du journal *L'Observatore Romano*, une exposition de presse catholique va se tenir dans la cité Vaticane du début d'avril jusqu'à la fin d'octobre. Y figureront tous les journaux quotidiens et toutes les publications périodiques édités dans l'univers chrétien.

Le Souverain Pontife qui a voulu lui-même cette exposition en attend de grands fruits, et nous convie à la prière pour qu'ils se produisent. Il voudrait d'abord rendre manifeste aux yeux de tous — y compris ceux qui ignorent la vie catholique ou sont mal renseignés sur elle — combien nous sommes en bonne situation sur ce terrain pour la valeur intrinsèque des ouvrages et pour leur présentation artistique.

Il voudrait que ceux qui se livrent à cet apostolat de la presse catholique se trouvent encouragés et entraînés par leur mutuel exemple — qu'ils puisent dans cette exposition des idées nouvelles — que des vocations d'écrivains et de publicistes chrétiens s'éveillent à ce spectacle inédit.

Il voudrait que tous les catholiques sans exception soutiennent de leur zèle, et de leurs ressources, défendent et propagent leur presse, l'aident à réaliser de nouveaux perfectionnements et de nouvelles conquêtes.

Il voudrait enfin voir un grand nombre de Jeunes doués des talents d'écrivain ou d'administrateur se met-

tre au travail pour assurer le pas à la presse catholique, sur celle qui se montre trop souvent immorale quand elle n'est pas athée.

Depuis que la presse quotidienne et périodique a pris son développement inouï, envahissant les villes et les campagnes, s'offrant à tous à chaque heure du jour avec habileté, s'imposant avec tyrannie, tous les catholiques ont-ils acquis pleine conscience de sa force pour le bien et de son danger pour le mal ? Une telle manifestation puisse-t-elle dessiller bien des yeux.

Les Annales, depuis 62 ans, s'efforcent de faire connaître et aimer la dévotion à saint Michel. Leur champ d'action est précis et limité. Elles l'ont cultivé sans défaillance. Cela leur valut l'honneur d'être appelées à figurer à cette exposition. Si les circonstances ne le leur permettent pas, du moins veulent-elles convier tous leurs lecteurs à la prière pour que grâce à ce congrès mondial « la lumière du Christ brille d'un vif éclat aux yeux des hommes, et qu'ils sachent, comme les Anges, rendre gloire à Notre Père qui est dans les Cieux ».

L. B.

### II

#### Le progrès des œuvres de charité dans les Missions

Sous ce titre : Œuvres de charité dans les Missions, il convient de ranger d'abord les secours de tout genre qui sont rendus par les missionnaires aux malades, aux pauvres, aux prisonniers, à tous ceux qui se trouvent atteints par quelque calamité d'ordre naturel. On y ajoutera les hospices, les crèches, les orphelinats, les colonies de lépreux.

Par le moyen de ces œuvres, les missionnaires, soit

prêtres, soit frères, soit religieuses, donnent le vrai visage du message qu'ils apportent. Un tel enseignement est si éloquent que même les plus incultes le comprennent. Pour bénéficier de ces bienfaits de la charité, remarquons-le, jamais la conversion n'est exigée.

Cette façon de faire, dictée et soutenue par l'esprit de foi, ne peut pas ne pas rendre aimable une religion qui inspire une si parfaite vertu ; et c'est pourquoi, l'expérience le prouve, tant de païens convertis au catholicisme avouent que ce fut le point de départ de leur évolution religieuse.

Pour que des œuvres aussi fécondes se multiplient, un nombre plus grand de missionnaires, et de missionnaires habiles à ces œuvres de miséricorde corporelle, est nécessaire. Ils y apporteront tout leur dévouement, soutenus par vos prières, chers Associés de l'Archiconfrérie. Les ressources pécuniaires viendront ensuite, car saint Michel vous inspirera de leur fournir, selon la mesure de vos moyens, les subsides indispensables pour l'établissement et la conservation de ces centres d'influence apostolique.

L. B.

Dans les heures critiques que nous traversons, et à l'approche des élections législatives, faites-vous donc un devoir de propager *La Prière à saint Michel pour la France*.

Aux bureaux des *Annales*, Mont Saint-Michel : 0,50 la douzaine ; 3 fr. le cent ; 25 fr. le mille, franco.

---

### Memento

MESSES. — *Chaque lundi du mois d'Avril, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.*

*Samedi 4 Avril, messe pour les zélateurs et bienfaiteurs des œuvres du Mont Saint-Michel.*

*A l'autel de saint Michel (et à 7 heures au tant que possible), messe pour la sécurité et la prospérité de la France, royaume du Sacré-Cœur et de Marie Immaculée : 7, 14, 21, 28, 29 Avril ; 5, 12, 19, 26, 29 Mai.*

INDULGENCES PLÉNIÈRES EN AVRIL. — 1° *Jour au choix pendant la Neuvaine générale ou dans les huit jours suivants. Même indulgence pour toute autre Neuvaine et dans les mêmes conditions.* — 2° *Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de Saint Michel.* — 3° *Jour au choix. Archiconfrérie de Saint Michel.*

*Conditions ordinaires.*

NEUVAINES GÉNÉRALES DE MAI. — *Intention principale : Recours confiant au Très Pur Cœur de Marie.* — *Intention missionnaire : Les Vocations Missionnaires dans les Paroisses.*

---

### ON RACONTE...

Que le 14 Décembre 1933, Pie XI, recevant des journalistes chrétiens, leur disait : « Je donne ma bénédiction spéciale aux abonnés qui paient régulièrement et sans retard ».

Abonnés aux *Annales*, la grande majorité d'entre vous a déjà mérité la bénédiction du Saint Père. Qu'ils en soient félicités et remerciés !

Mais les autres...

On leur enverra ce mois-ci un petit rappel à l'ordre auxquels ils voudront bien réserver le meilleur accueil.

# Le Péril Vert

## SPARTINA TOWNSENDI GROVES

Dans la Baie du Mont Saint-Michel

par R. POTIER DE LA VARDE.

Depuis plusieurs années, il est fréquemment question dans les bulletins consacrés à l'étude des Sciences naturelles de l'apparition d'abord, puis de la rapide extension sur divers points du littoral français d'une graminée, d'origine américaine, le *Spartina Townsendi* Groves.

Cette plante a été signalée pour la première fois en Europe, en 1879, date à laquelle elle s'installa dans la baie de Southampton qui semble bien être son centre initial de dispersion dans la Manche. Sa découverte sur nos côtes est due à M. CORBIÈRE, le savant professeur de Cherbourg, qui l'observa en 1906 à Carentan. En 1915, SENAY note sa présence à l'embouchure de la Seine et depuis lors suit sa constante progression. En 1920, BUGNON rencontre quelques touffes à Sallenelles, à l'embouchure de l'Orne. Ces touffes ont été le point de départ des véritables prairies que l'on peut voir maintenant. En 1921, CHEMIN la voit à Ouistreham et PORTE en 1923, la reconnaît à l'embouchure de la Touque. Enfin l'auteur de ces lignes la signale dans la baie du Mont Saint-Michel, en 1930, à Saint-Léonard, enregistre son extension en 1933 à Genêts et jusque sous les murs du Mont, puis en 1934 à St-Jean-le-Thomas.

Pourquoi le *Spartina Townsendi* attire-t-il ainsi l'attention au point que ses apparitions successives soient notées si soigneusement ?

Les motifs sont nombreux suivant le point de vue auquel on se place. Les botanistes lui accordent un intérêt tout particulier en raison de son origine demeurée encore un peu mystérieuse, que les plus récentes recherches des génétistes permettent d'admettre comme très probablement hybride, ce qui expliquerait sa grande vigueur. Ceci intéresse peu le grand public qui sera plus touché de savoir que la plante est considérée comme ayant un rôle de premier plan pour la fixation des vases marines ; elle possède, en effet, l'avantage de pouvoir demeurer complètement submergée par l'eau de mer pendant six heures

consécutives sans inconvénient, de plus ses stolons ou tiges souterraines se développent très rapidement. C'est ainsi qu'au large de St-Léonard les touffes arrondies augmentent leur rayon de 40 à 60 centimètres par an, ce qui fait, pour chacune d'elles, un accroissement moyen de plus d'un mètre de diamètre. Le colmatage, grâce au *Spartina*, s'effectue rapidement et non moins vite est changé l'aspect d'une région dans laquelle il a pris pied.

C'est à ce titre que *Spartina Townsendi* mérite d'intéresser les lecteurs de ce bulletin, l'insularité du Mont Saint-Michel pouvant fort bien être mise en cause du fait de son existence dans la baie. La manière dont il s'est comporté dans le Nord du département permet de le supposer.

En effet, lorsque M. CORBIÈRE découvrit, en 1906, la station de Carentan, celle-ci se composait d'une vingtaine de touffes tout au plus. La graminée était plus abondante à l'extrémité des polders, mais pas au point que ses pieds ne pussent être estimés en nombre. Or, en 1921, le même savant faisant visiter la localité à M. A. Chevalier, actuellement professeur au Muséum,

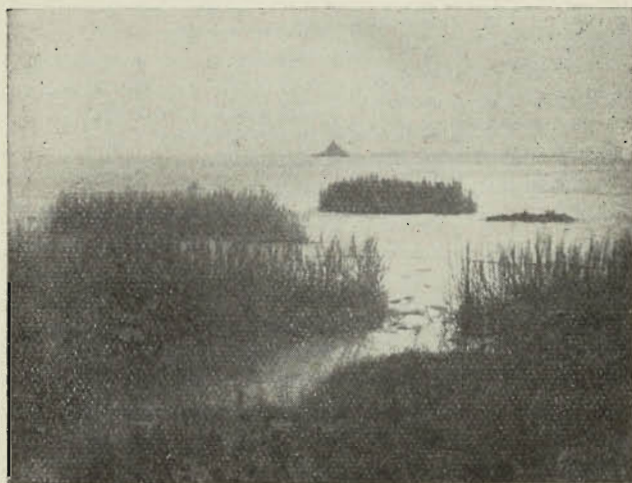


Ilots de *Spartina* dans la baie de Saint-Léonard.  
en face du village de Puteaux, en 1931,

constatait avec stupéfaction l'extension prise par *Spartina Townsendi*, ainsi qu'en témoignent les lignes suivantes extraites des Comptes-rendus de l'Académie des Sciences (C.R.T. 174 p. 1.084) : « Notre surprise fut extrême en considérant la prodigieuse extension prise en 15 années à peine par le *Spartina*. Il occupe aujourd'hui de grands espaces dans la baie des Veys.

principalement la région au Nord des polders, comprise entre les deux embouchures de la Taute et de la Vire, où il s'avance dans la mer dans la direction de Grandcamp sur une étendue de 3 à 4 kilomètres de long et au moins 2 kilomètres de large. Plus d'un millier d'hectares sont densément envahis par cette espèce, à l'exclusion de toute autre, et elle gagne de plus en plus vers la mer... ».

M. CORBIÈRE dans un mémoire publié en 1927 (*Bull. Soc. Linn. de Norm.*) rappelait l'hypothèse précédemment émise que si jamais *Spartina Townsendi* faisait son apparition dans la baie du Mont Saint-Michel, cette plante aurait vite occupé toutes les



Mêmes touffes accrues, en 1933

vases meubles de la région. Un botaniste anglais, OLIVER, qui a spécialement étudié l'envahissement des côtes de la Grande Bretagne par le *Spartina*, rappelant cette idée (*Gard. chron.*, 22 mars 1924, p. 162), ajoutait que pour les personnes qui sont au courant des progrès de cette espèce, 50 années suffiraient pour que se réalise cet événement et « qu'une future génération voie de vastes champs de verdure s'allongeant de Cancale à Avranches ».

Or ce qui était encore une hypothèse en 1927, est devenu une réalité depuis 1930. Non seulement ce *Spartina* est apparu dans la baie du Mont Saint Michel, mais il s'y est bien installé et il est facile de constater chaque année ses progrès incessants vers le large.

Y a-t-il vraiment danger pour l'insularité du Mont ? C'est ce que je voudrais brièvement examiner ici.

Lorsque j'ai signalé à la Société linnéenne de Normandie, en 1930, l'existence du *Spartina Townsendi* à St-Léonard, M. BIGOT, doyen de la Faculté des Sciences de Caen et professeur de géologie, a appelé l'attention sur les conséquences de cette apparition dans la baie, il y voyait « Une nouvelle cause de comblement de cette baie qui venait s'ajouter aux causes naturelles, inéluctables, qui amèneront l'incorporation du Mont à la terre ferme, dans laquelle il est fatalement destiné à devenir un nouveau Mont Dol ».

Les amis du Mont Saint-Michel pourraient se rassurer en pensant que, sauf dans les cas de cataclysme, les transformations géologiques se font lentement et exigent des milliers d'années. Ils ne devront cependant pas sous-estimer l'avertissement donné. D'après le texte ancien, dit du « Chanoine de St-Aubert » qu'ils connaissent bien, la mer aurait, dans les temps historiques, gagné progressivement le terrain qu'elle occupe dans la baie actuellement, en détruisant une épaisse forêt. Cela ne se serait pas produit brusquement mais peu à peu, « paulatim ». On peut se demander si nous ne sommes pas témoins d'un phénomène inverse sur la partie de la côte qui est comprise entre la baie de St-Léonard et Genêts.

Sans entrer dans le détail des notes prises sur place, chaque année depuis cinq ans, je pense que la comparaison entre les situations constatées en 1930 et 1935 sera suffisamment éloquente.

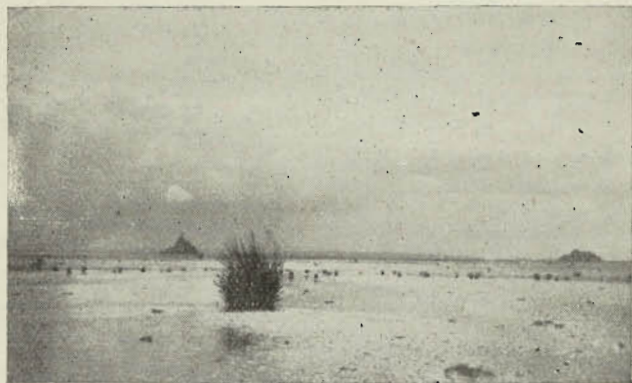
En 1930, à St-Léonard, la station de S. T. comprend environ 230 touffes. L'importance du peuplement permet d'estimer l'introduction comme remontant à quelques années. L'exactitude de cette hypothèse vient d'être récemment vérifiée par SENAY qui a constaté la distribution en 1925 du S. T. sous le nom erroné de *Spartina stricta* dans les exsiccata de la Société française avec la mention : n° 1.119 ter, Manche : Vains ; coll. D. Perrault.

A la même époque (automne 1930) une seule touffe existait au Nord de la pointe de Montmanet : elle était distante de 25 mètres environ du littoral.

En 1932, constatation d'une touffe isolée à 200 mètres du Mont, sur de la vase molle.

En 1935, non seulement accroissement de la station de St-Léonard, mais observation de colonies rapprochées les unes des autres se succédant sans interruption depuis la pointe de Montmanet jusqu'à Genêts. Le fait le plus intéressant est l'apparition en très grand nombre (près de mille !) de petites touffes n'ayant

que quelques centimètres de diamètre qui se sont installées sur la vase molle en gagnant vers le large. Leur nombre et leur densité diminuent à mesure qu'on s'éloigne du rivage, les plus éloignées, qui se trouvaient à 500 m. de celui-ci, il y a 2 ans.



L'UNIQUE TOUFFE DE MONTMANET EN 1930

Au 2<sup>e</sup> plan, les petites touffes sont des « Salicornes ». En 1935, toutes ces Salicornes sont remplacées par le *Spartina*, dont on relève des pieds, bien au delà de la ligne des piquets de pêche.

sont à près de 1 kilomètre maintenant. La région dans laquelle cette extension se constate peut être grossièrement délimitée : 1<sup>o</sup> par une ligne allant de la pointe de Montmanet à Tombelaïne; 2<sup>o</sup> par le méridien de Genêts.

Pour compléter cet exposé j'ajouterai qu'en septembre 1935 j'ai exploré toute la région comprise entre le Gué de l'Épine et le mont en passant au large de la pointe de Rochtorin sans avoir rencontré un seul pied de *Spartina Townsendi*. Jusqu'à présent les recherches faites par d'autres botanistes sur la rive gauche du Couesnon n'ont abouti qu'à des résultats négatifs. Nous sommes donc encore loin des champs de verdure annoncés par OLIVER !

*Spartina Townsendi*, pour le moment, est localisé dans la région que je viens d'indiquer. Son extension est certaine mais sera limitée à la partie vaseuse, elle s'arrêtera dès que le sable sera dominant. J'ai précisé précédemment, pour la station de Saint-Jean le Thomas, les limites probables de son développement.

Dans ces conditions je ne pense pas qu'il y ait lieu de s'alarmer outre mesure. D'ailleurs *Spartina Townsendi* est trop soli-

dement installé maintenant pour qu'on puisse songer à l'extirper sans engager de grands frais et le résultat serait douteux. Il ne faut pas perdre de vue qu'il ne peut réussir pleinement que dans les vases fétides et gluantes où son action est réellement bienfaisante.

Mais exposer le parti qu'on peut tirer de *Spartina Townsendi*, de même qu'entrer dans des détails techniques sur sa biologie et son écologie serait sortir du cadre de cette revue. Les lecteurs, que ces questions pourraient intéresser, trouveront dans l'index bibliographique qui suit (index très abrégé et limité à la région normande) toutes les indications voulues pour faire plus ample connaissance avec *Spartina Townsendi*.

#### INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

CHEVALIER. — Notes sur les *Spartina* de la fl. franc. (*Bull. Soc. bot. Fr.* LXX 1923).

CHEVALIER. — Nouvelles observations sur les *Spartina* et spécialement sur le *Spartina Townsendi* (*Bull. Soc. bot. Fr.* LXXX 1933).

CORBIERE. — Le *Spartina Townsendi* en Normandie (*Bull. Soc. Linn. norm.* 7<sup>e</sup> sér. IX 1927).

CORBIERE et CHEVALIER. — Sur l'origine du *Spartina Townsendi* et sur son rôle dans la fixation des vases marines (*C. R. Acad. Sc.* CLXXIV, 1922).

POTIER DE LA VARDE. — Le *Spartina Townsendi* dans la baie du Mont Saint-Michel (*Bull. Soc. Linn. Norm., 8<sup>e</sup> série*, III, 1930).

POTIER DE LA VARDE. — Extension du *Spartina Townsendi* dans la baie du Mont Saint-Michel (*ibid.* 8<sup>e</sup> sér., VI, 1933).

POTIER DE LA VARDE. — Nouvelle extension du *Spartina Townsendi* dans la baie du Mont Saint-Michel (*ibid.* 8<sup>e</sup> sér. VII, 1934).

SENEY. — *Spartina Townsendi*, son extension à l'embouchure de la Seine. Observations sur son origine et son mode de dissémination (*Bull. Soc. bot. Fr.*, T. LXXXI, 1934).



## Chronique du Mont Saint-Michel

Un de nos correspondants me demande si la digue existe toujours, sans me préciser d'ailleurs sa position pour ou contre la coupure. Je serai comme lui le plus objectif possible : Oui, la digue existe toujours. Elle se porte même assez bien. Cet



hiver on a eu si grand soin d'elle en vue de ses usagers ! On a élargi la chaussée des voitures, ce qui n'est pas un mal — on a rétréci celle des piétons, ce qui n'est pas un bien — on va la redresser, parce que trop bombée — on lui donnera même pour Pâques une belle robe neuve de goudron, car son vêtement s'élimait. Si on l'ampute de quelque chose, ce ne sera pas du légendaire et assez disgracieux fourgon qui sert de gare des marchandises, mais du quai — de notre unique quai pour voyageurs. Celui-ci trouvera place de l'autre côté des voies, sur le remblai même de la digue, qui deviendra ainsi plus florissante et plus replète que jamais.

Du côté des fanils, l'accès a été pavé avec du granit du pays. Les jardins sont bien tenus. Ce coin du Mont s'améliore, et deviendra de plus en plus fréquenté.

En ville, la nouvelle poste s'achève. Son aspect général attirera à l'architecte de justes félicitations. D'autres maisons ont fait toilette. En voyant le travail des ouvriers pour les rajeunir je pensais à certaines de nos visiteuses de cet été et peut-être aussi à quelques-unes de nos jeunes vendeuses montoises, et le souvenir de ce charitable conseil me revenait : « Plaignez les laides qui sont obligées de se peindre pour paraître jolies ! »

Tout ceci n'est guère à la dévotion de saint Michel, me direz-vous. Patience ! J'y arrive.

Le jeudi 20 février, un prêtre pèlerin célébra à l'autel de saint Michel. Dans la suite son exemple sera suivi.

Un groupe de conscrits « bons pour le service » vient et s'arrête devant la statue d'argent de celui qui est le modèle des guerriers. Des cors de chasse sonnent une aubade, à sa gloire sans aucun doute, sur la tour du Nord.

Une jeune mariée de Brécéy nous arrive en sa blanche toilette et nous demande permission de déposer sa gerbe de fleurs à l'autel de l'Archange.

Mais la visite la plus remarquable fut celle, le dimanche 8 mars, de 3 à 400 soldats réservistes du camp de Coëtquidan. Bonnes physionomies ouvertes et calmes. Plusieurs prièrent pour la paix. J'en vis quelques-uns égrener leur chapelet. Des cierges nombreux prolongèrent jusqu'au soir leurs supplications.

Le geste de ces jeunes est beau. Il inaugure bien la saison des pèlerinages, encore que ce n'en fut pas un. Que saint Michel les garde, eux, leurs foyers, et notre France !

Ce 15 Mars 1936. L. B.

## La Vie de l'Oeuvre

**AFFILIATION.** — A été affiliée à l'Archiconfrérie universelle de Saint Michel, la Confrérie de Saint Michel Archange, établie en l'église de la Grande Gaube (Ile Maurice).

**PROTECTEUR.** — A été admise au nombre des Protecteurs des Oeuvres du Mont Saint Michel (100 francs versés en une seule fois) : Famille Emile Fournier.

**ZÉLATEURS.** — Ont reçu le Diplôme : Madame A. Vittrant ; Madame C. Javouhey.

**NOUVEAUX ASSOCIÉS.** — Du 16 Février au 15 Mars, 449 nouveaux associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de Saint Michel.

**CONSÉCRATIONS.** — Du 16 Février au 15 Mars, 76 enfants ont été consacrés à Saint Michel et à Notre-Dame des Anges.

Michel Garet (*Aumenancourt*) ; Andrée Vivet (*Chambéry*) ; Jean Gérardin (*Bordeaux*) ; André et Michel Mollier-Grand Corps (*Chambéry*) ; Janine Rolin (*Tinsisheim*) ; Micheline Pharrand (*Ottawa*) ; Jean et André Ollier (*Lyon*) ; Marie-Thérèse et Gilberte Driard (*Paris*) ; Jean Spelle (*Houilles*) ; Benoit Lescuyer (*Mouzon*) ; Jean Poupard (*Trémont*) ; André Callons ; Eugène et Abelard Dheilley ; Albert Delobé ; Gérard Lemoine ; Marie-Louise Clinquart, Danielle Locquet ; Emilienne Claisse ; Elise Remy (*Haveluy*) ; Gérard Kieffer (*Burnshaups-le-Haut*) ; Monique Mierch (*Alger*) ; Marie Thérèse Gasperment ; André Herment ; Claude Antoine ; Jean Girard ; Marie Thérèse Parmentier ; Annette Marchal (*Sainte-Croix-aux-Mines*) ; Bernard et Michel Séverin (*Paris*) ; Michel Doinel (*Balines*) ; Marie-Thérèse Chazot ; Claude et Gérard Avignon (*Montpellier*) ; Claude Aury (*Bois-Fourgon*) ; Michel Dauthin ; Denise Langlois ; Gilbert Boulogne (*Eaubonne*) ; Jeannine Langlois (*Paris*) ; Emilienne Boulogne (*Maubeuge*) ; René Boulogne (*Saint-Quentin*) ; Alberte Boulogne (*Ermont*) ; Marcel Rivereau (*Dormans*) ; Jean-Marie et Michèle Lantran (*Laigle*) ; Nadine Mercier (*Paulhac*) ; Jeanne, Jean et Francis Sales (*Perpignan*) ; Marcelle

Daveney (*Cherbourg*) ; Monique et Françoise Leloup (*Evreux*) ; Michel Patin (*Elbeuf*) ; Nicole Comont (*Bihorel*) ; Bernard et Monique Rocher (*Compiègne*) ; Jean Guérin (*Autun*) ; Joseph Lalande, Bernadette Leblanc ; Jean Poulét ; André et Jean Rebillard ; Pierre Perret ; Josette Robert, André Bidault ; Michel Vitenet (*Verdun-sur-le-Doubs*) ; Roger Ducout ; Guy Benoit (*Clermont-Ferrand*) ; André Loupiac (*Caussade*) ; Annick Pillatre (*Le Mans*) ; Huguette Démonceaux (*Bouvoin*) ; Robert Hawotte (*Jambes*) ; Joël Salace (*Pontorson*).

## Adieux à nos Chers Défunts.

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier « Bulletin ».

**Allier.** — BANELLE : M. Bernard de Noaillet. — **Ardèche.** — VION : Mme Waldmann, *pieuse associée*. — **Côtes-du-Nord.** — BROONS : Mère Sainte Thérèse, *Assistante générale des Sœurs de Marie de la Présentation*. — **Ille-et-Vilaine.** — RENNES : M. Paul Coquelin. — **Indre-et-Loire.** — AMBOISE : M. Joseph de la Broussière. — **Jura.** — SIROD : Mme Lucie Ronfants. — **Loire.** — ESSERTINNES-EN-DONZY : Mme Veuve Maria Bataillon, *pieuse et dévouée zélatrice*. — **Loir-et-Cher.** — BLOIS : Mlle Alice de Sparre. **Maine-et-Loire.** — ANGERS : Mme de Boisricheux. — **Manche.** — SOURDEVAL-LA-BARRE : M. l'abbé Delabroize. — BARENTON : Révérende Mère Sainte Marie de Jésus, *Sœur prieure des Augustins*. — SAINT-JAMES : Sœur Saint-André, *religieuse trinitaire*. — COUTANCES : Sœur Saint-Martial, *religieuse du Sacré-Cœur*. — AVRANCHES : Sœur Victorine ; Sœur Lucie et Sœur Florial, *des Sœurs de N. D. du Mont-Carmel* ; Mme Villain. — SAINT-LO. — M. Léon de Gouville. — PARIGNY : Mme Veuve Juhé. — VILLEDIEU-LES-POELES : Mm. Louis Ledo, née Leroussel. — SAINT-JEAN-DU-CORAIL : Mme Elton Maud, née Renée Gaudin de Villaine. — **Cherbourg** : Mme Gauvain ; Mme Vve Lereverend, née Ernestine Legalcher ; M. Charles Picquenot. — **Marne.** — CHALONS-SUR-MARNE : M. Henri Dimaria. — **Nord.** — CAUDRY : Mlle Augustine Dufour. — **Orne.** — SAINT-PHILBERT : M. Almire Maillard. — **Rhône.** — LYON : R. P. Jean Navatel S. J. — **Seine.** — PARIS : R. P. Justin Havret S. J. ; M. le Chanoine Trillon de la Bigotière ; M. le Docteur Grenier ; M. Georges Sayer ; M. Maurice Fournier ; Mme A. Marie Wolley ; Mme Marie Muros ; Mme la Ctesse de Palys, née Berthe de Saint-Pélin ; Mlle Marguerite Guihou. — **Montreuil** : Sœur Geneviève Couturier. — **Seine-Inférieure.** — FONTAINE-LE-BOURG : Mme Veuve Rémi Hupaix, née Marie Stal. — **Vienne.** — X... : Mlle Thérèse Serph. — **Yonne.** — PONTIGNY : R. P. Garnier, *de la Congrégation de Saint-Etme, ancien curé du Mont-Saint-Michel*.

..... Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas  
in Lucem Sanctam !

Le Gérant : FR. SIMON.

IMPRIMERIE FR. SIMON, RENNES.

## BIBLIOGRAPHIE

*Histoire de France illustrée*, publiée sous la direction de M. Gustave GAUTHEROT, professeur à l'Institut catholique de Paris. — Tome II : Du règne de Charles VII au traité de Versailles. — Grand in-4°. — Format 37x26. — 100 pages. — Prix : 8 francs. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

Tout aussi séduisant par l'image et par le texte que le premier volume qui a été unanimement loué par la presse et par l'enseignement, voici le tome II de la merveilleuse *Histoire de France illustrée, en cinq couleurs* que vient d'édition la Bonne Presse sous la haute autorité de M. Gustave Gautherot, professeur à l'Institut catholique de Paris et sénateur de la Loire-Inférieure.

Aux qualités qui ont été reconnues au premier album s'ajoute ici tout l'attrait de l'histoire contemporaine, puisqu'il nous fait revivre intensément les heures tragiques et glorieuses que nous avons vécues.

Dans les 44 grands tableaux richement ornés et finement coloriés qui parent ce beau livre, tous les événements et les personnages de notre histoire depuis le règne de Charles VII jusqu'à nos jours défilent sous nos yeux en un film prestigieux de plus de 500 gravures dues aux meilleurs maîtres.

Avec un livre si attrayant, les enfants acquerront le goût de l'histoire, et c'est avec une ardeur nouvelle qu'ils reprendront l'étude de leur manuel scolaire.

AUBANEL Aîné, éditeur, 15, place des Etudes, Avignon. — *Pages Familiales*, par Marguerite BAUR. — Préface de M. le Chanoine E. Rome. — Un volume in-8° couronné. — Prix franco : France : 5 fr. 50 ; Etranger : 6 francs.

Si l'on s'en tient aux apparences, si l'on perd de vue l'étonnante puissance de résurrection du christianisme, la famille est sur son déclin. La société moderne a sécularisé le mariage, puis elle l'a dissocié par le divorce, et finalement elle l'a stérilisé.

Ce qui est douloureux, c'est que la famille chrétienne elle-même s'est laissée entraîner plus ou moins sur la pente glissante.

La vie de famille exige l'autorité, s'épanouit dans la stabilité et demande l'intimité.

Il faut donc porter l'effort principal de l'éducation chrétienne sur le sens familial et comme on ne peut pas remplacer la famille, d'institution divine, on doit chercher à la restaurer.

Notre vie catholique actuelle fait une part de plus en plus large aux œuvres. Il existe des œuvres familiales, mais on a l'impression que la réorganisation du foyer n'a pas, dans l'activité catholique actuelle la place à laquelle elle a droit. Les œuvres écartèlent la famille, le dimanche, qui est le jour de la famille. Dans la mesure où elles complètent la famille, elles sont excellentes ; dans la mesure où elles suppléent la famille, elles ne sont qu'un pis aller.

Marguerite Baur nous expose tout cela avec le charme très simple de son style et ses idées sur les œuvres, les rapports de la paroisse et de la famille sont rendues aimablement. Il était bon que ces précisions soient présentées, ne fût-ce que pour faire réfléchir. Et même si l'on ne se range pas absolument au parti de l'auteur on ne peut lui refuser le tact et l'esprit.

## LES MARÉES DANS LA BAIE DU MONT S'-MICHEL

Du 10 Avril au 10 Mai 1936.

DATES	PLEINES MERS				DATES	PLEINES MERS			
	matin	hauteur	soir	hauteur		matin	hauteur	soir	hauteur
Avril	h. m.	m. c.	h. m.	m. c.	Avril	h. m.	m. c.	h. m.	m. c.
10 V	8.15	12.60	20.29	12.55	25 S	8.50	12.90	21.10	12.80
11 S	8.43	12.20	20.57	12.15	26 D	9.2	12.	21.54	11.95
12 D	9.14	11.65	21.31	11.55	27 L	10.16	11.05	22.44	11.15
13 L	9.49	10.95	22.11	10.95	28 M	11.14	10.45	23.50	10.65
14 M	10.35	10.45	23.06	10.55	29 M	.....	.....	12.32	10.20
15 M	11.45	9.50	.....	.....	30 J	1.16	10.55	13.57	10.35
16 J	0.31	10.55	13.19	10.45	1 V	2.35	10.75	15.5	10.75
17 V	2.06	11.05	14.45	11.15	2 S	3.35	11.15	16.	11.25
18 S	3.19	11.95	15.49	12.20	3 D	4.23	11.60	16.44	11.75
19 D	4.16	12.90	16.42	13.05	4 L	5.04	12.00	17.22	12.25
20 L	5.05	13.60	17.30	13.65	5 M	5.39	12.30	17.57	12.55
21 M	5.54	14.10	18.17	14.10	6 M	6.15	12.50	18.31	12.75
22 M	6.40	14.25	19.03	14.20	7 J	6.49	12.65	19.04	12.85
23 J	7.24	14.05	19.47	13.90	8 V	7.21	12.60	19.38	12.75
24 V	8.09	13.55	20.29	13.45	9 S	7.55	12.45	20.11	12.60
					10 D	8.28	12.20	20.45	12.35

LES PLUS BELLES MARÉES : 19, 20, 21, 22, 23, 24 avril.

**Observations.** — La barre, ou arrivée de la mer dans le cours du Couesnon se produit au Mont environ 1 h. 1/2 avant la pleine mer. L'heure indiquée dans ce tableau est l'heure *solaire*. L'heure de l'arrivée de la mer au Mont Saint-Michel est calculée largement, *plus tôt que plus tard*. — La mer franchit le seuil de la porte d'entrée du Mont-Saint-Michel par hauteurs de pleines mers : 13<sup>h</sup>20 à 13<sup>h</sup>40 et au-dessus. Erreur possible de 30 à 50 cent., par le fait des variations atmosphériques.

### Chemins de Fer Normands

#### DE PONTORSON AU MONT SAINT-MICHEL

(Service d'Autobus)

DÉPARTS DE PONTORSON : 7 h. — 8 h. 25. — 11 h. 15. — 12 h.  
— 14 h. 20. — 16 h. 55. — 17 h. 55.

DÉPARTS DU MONT SAINT-MICHEL : 7 h. 30. — 9 h. 40. — 12 h. 10.  
— 13 h. 55. — 16 h. 20. — 17 h. 35. — 18 h. 15.

Le trajet de Pontorson au Mont-Saint-Michel dure 20 minutes.